

PRÉFET D'EURE-ET-LOIR

PREFECTURE Direction des Relations avec les Collectivités Locales Bureau des Finances Locales Affaire suivie par Mme Marie-Laure MOHIER Tél: 02 37 27 71 07

Fax: 02 37 27 72 59

Mèl: marie-laure.mohier@eure-et-loir.gouv.fr

Chartres le 8 juin 2015

Arrête portant dissolution d'une régie de recettes d'Etat auprès d'une police municipale

- Commune de Maintenon -

Le Préfet d'Eure et Loir, Officier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2003-0354 du 16 mai 2003 portant institution d'une régie de recettes auprès de la police municipale de la commune de Maintenon;

Vu la demande de la commune de Maintenon en date du 8 juin 2015;

ARRETE

Article 1^{er} : La régie de recettes auprès de la police municipale de la commune de Maintenon est dissoute à compter du 8 juin 2015.

: M. le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir et Monsieur le Maire de Maintenon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Le Préfet,

Frédéric ROSE

